

Réf: Dossier N° 016324

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCHIVERTE S.A.R.L.U »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81/82, LOT
826, ILOT 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHIVERTE S.A.R.L.U »

Objet : ARCHITECTURE; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81/82, LOT
826, ILOT 11

Dirigeant(s) : M MOA ATCHO DIDIER GREG-YOVAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02902 du 23/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17349/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

